

Paris, le 8 juillet 2014



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gaspillage alimentaire : Stéphane LE FOLL donne le coup d'envoi de l'appel à projets

« Et vous, quel sera votre acte anti-gaspi le 16 octobre ? » en vue de la

2^{ème} Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire du 16 octobre 2014

Dans le cadre du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire¹, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a annoncé, à l'occasion de la discussion sur la Loi d'Avenir sur l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, le lancement d'un appel à projets pour la 2^{ème} édition de la Journée nationale « anti-gaspi ». Cette journée se tient chaque année le 16 octobre. Tous les acteurs de la chaîne alimentaire, citoyens comme professionnels, de France métropolitaine comme d'Outre-mer, sont invités à se mobiliser. Récupération d'invendus, opérations « zéro gaspi » dans les cantines scolaires et d'entreprises, événements festifs dans les quartiers, ateliers cuisine de restes, sensibilisation aux bonnes pratiques... Chacun est invité à rejoindre la lutte contre le gaspillage alimentaire en participant, avant le 30 septembre, à notre appel à projets en ligne.

A l'occasion de la discussion sur la loi d'Avenir et plus particulièrement à l'occasion du débat autour de la politique publique de l'Alimentation, le Ministre a tenu à rappeler les grands enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Parmi les grands défis du monde figure en effet la nécessité de nourrir 9 milliards de personnes d'ici à 2050. Dans un contexte de crise et alors que la planète compte encore 842 millions de malnutris, la lutte contre le gaspillage alimentaire est plus que jamais un enjeu majeur de nos sociétés. Pourtant chaque année, c'est 1,3 milliard de tonnes de nourriture qui est perdue ou gaspillée, soit un tiers des aliments produits dans le monde...

Chaque Français jette l'équivalent de 20 kg de nourriture par an - dont 7 kilos encore parfaitement emballés – un gâchis qui représente une perte de 400 euros par an et par foyer. Face à ce constat et afin de garantir une assiette pleine et une assiette saine pour tous, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a fixé le cap : réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2025.

Stéphane LE FOLL a salué les 29 signataires qui ont déjà rallié le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire depuis son lancement en juin 2013 reflétant la forte mobilisation de tous les secteurs impliqués dans ce combat pour une société plus solidaire et plus responsable : collectivités territoriales, producteurs, marchés, acteurs de l'industrie agroalimentaire, de la grande distribution, de la restauration, associations d'aide alimentaire, associations de consommateurs, associations de défense de l'environnement, entreprises sociales, etc.

Le Ministre a également tenu à remercier tout particulièrement le travail accompli par Guillaume GAROT pour la mise en place du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

¹ ^À Consulter le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire sur : <http://alimentation.gouv.fr/pacte-national-lutte-antigaspi>

Vous aussi, participez à la journée du 16 octobre : participez à notre appel à projets en remplissant le formulaire en ligne le 30 septembre 2014 à l'adresse suivante :

<http://alimentation.gouv.fr/journee-antigaspi-appel-a-projets>

Dépôt des dossiers avant le 30 septembre 2014

Si votre projet est labellisé, vous recevrez un kit de communication, vous figurerez au programme officiel des manifestations et vous pourrez ainsi participer au Prix Antigaspi.